

## FORMULAIRE

### FONDS DE SOUTIEN À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EN HAUTE-GARONNE

.....

Ce fonds est ouvert aux communes, aux communautés de communes, aux communautés d'agglomérations et aux établissements publics de l'article L 5741-1 du CGCT ainsi qu'aux associations menant une action sur le territoire haut-garonnais, qu'elles soient domiciliées ou non dans le département.

Il vise à favoriser le volet « démocratie participative » des projets présentés par les demandeurs.

La fourchette des soutiens financiers est comprise entre 500 € et 4 000 € pour les personnes publiques et entre 500 et 6 000 € pour les associations.

Les projets doivent débuter dans les 6 mois précédents ou suivant l'attribution du soutien financier et s'étaler maximum sur 18 mois à compter de ladite attribution.

Après étude de recevabilité par les services du Conseil départemental, les dossiers sont examinés par les instances départementales prévues qui soumettent des propositions de soutiens financiers à l'Assemblée départementale / Commission permanente.

Les porteurs de projets retenus doivent ensuite cosigner une convention avec le Département.

L'ensemble des critères de sélection et des engagements des porteurs de projets retenus est détaillé dans le règlement du fonds de soutien à la démocratie participative en Haute-Garonne.

.....

➤ Nom du porteur de projet :

➤ Intitulé du projet :

➤ Nombre d'habitants /adhérents :

➤ Actions déjà engagées en matière de démocratie participative (facultatif): 500 caractères maximum

➤ Avez-vous déjà reçu des subventions du Conseil départemental au cours des 2 dernières années ? Si oui précisez (facultatif) : compléter uniquement pour une Association

## ➤ PRÉSENTATION DU PROJET

Pour les personnes publiques (plusieurs choix possibles) :

- Politique globale de démocratie participative
- Recherche de contributions citoyennes sur un projet ou une politique publics
- Travaux sur une instance de concertation
- Autres :

Pour les associations :

- Interpellation citoyenne sur une politique publique ou un projet
- Élargissement de sa gouvernance au-delà de ses administrateurs et adhérents
- Autres :

Diagnostic et origine du projet : 1000 caractères maximum

Description synthétique : 2500 caractères maximum

Commentaires complémentaires : 1000 caractères maximum

Calendrier prévisionnel (indiquer la date de début, les grandes étapes du projet en quelques dates et la date de fin) : 700 caractères maximum

Niveau et méthodes de participation citoyenne (consultation, concertation, cp-production, co-construction, information, table-ronde, panel, questionnaire, ...): 1000 caractères maximum

Intérêt de participation des habitants au projet / Impact de la participation des habitants sur les politiques publiques : 800 caractères maximum

Public visé genre, (collégiens, retraités, habitants, citoyens, ...) \*: 250 caractères maximum

Nombre de participants attendus \*:

#### CHEMIN D'ACCÈS

---

TÉLÉSERVICE ASSOCIATION  
=> THÉMATIQUE « DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE »

TÉLÉSERVICE COMMUNES  
=> THÉMATIQUE « DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE »

#### CONTACT

Mission Démocratie Participative Egalité Femmes/  
Hommes (MDPEFH)

Guillaume CARAYRE (05.34.33.34.42)  
dialogue.citoyen@cd31.fr

